

# Un nouvel espace pédagogique à venir : Le Centre Eau Risque et Territoire (CERT !)

## Qu'est ce que le CERT ! ?

- Le projet prévoit la réhabilitation d'une maison de maître du 19<sup>e</sup> siècle et son parc pour en faire le : "**Centre Eau, Risque & Territoire**".
- Situé à Villers Ecalles dans la vallée de l'Austreberthe à proximité de Barentin, du viaduc de l'A150 et de l'usine Ferrero, il comportera, entre autres
  - Une maison "vitrine" sur "comment réhabiliter le bâti en zone inondable" (lieu unique en France),
  - Un parcours pédagogique dédié à tous sur les thématiques du risque inondation, de la préservation de la ressource en eau et de l'aménagement durable du territoire,
  - Un centre de ressource, des maquettes, des expositions,
  - Des événements réguliers destinés aux différents publics : fête de la nature, formations, colloques.

Ce centre sera une opportunité et un outil pour mettre en œuvre une politique de changement. L'objectif, aujourd'hui, ne peut plus uniquement être de lutter contre les inondations mais bien **d'apprendre à vivre avec le risque**.

Pour développer la mémoire, la connaissance et la culture du risque, le CERT ! est le lieu idéal sur votre territoire.

## Un espace pour qui ?

- Grand public en visite libre ou commentée
- Elus et collectivités
- Professionnels (agriculteurs, entreprises, aménageurs)
- Société civile (associations, fédération de pêche, etc.)
- Scolaires pour des sorties de classe

Pour suivre l'actualité du CERT !  tapez CERT

## Suivez-nous !

- [www.smbvas.fr](http://www.smbvas.fr)
-  : tapez SMBVAS
-  : @smbvas

Les activités du SMBVAS sont soutenues par :



**SMBVAS** -116 Grande Rue - 76 570 Limésy  
Tél : 02 32 94 00 74 - Fax : 02 32 94 00 78  
[secretariat@smbvas.fr](mailto:secretariat@smbvas.fr)



La maison de maître



Détail de l'architecture



Fête de la nature au CERT !



**A noter dans vos agendas**  
18 - 22 Mai 2016 : Fête de la nature  
Venez découvrir le site en famille !  
Fin 2016 : Lancement des travaux (date prévisionnelle)  
2017 : Ouverture au public

Déc. 2015  
N°4

# INF'EAU

Le journal du Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec

## SOMMAIRE

### Donnons vie aux mares

- Un geste citoyen

### Catastrophes naturelles

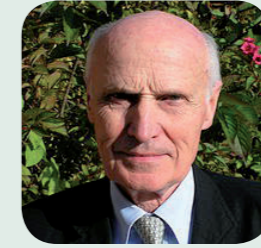
- Les communes se préparent

### Le Centre Eau Risque & Territoire

- Un espace pédagogique à venir

## Qu'est ce qu'un Bassin Versant ?

Le bassin versant (auss appelé bassin hydrographique) est l'ensemble des terrains où toute l'eau tombée rejoint la même rivière. Sur notre territoire, toute goutte qui tombe rejoint l'Austreberthe qui elle-même se jette dans la Seine.



## Le mot du Président

Dans un avenir proche, les locaux de Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe seront transférés à Villers Ecalles, au lieu dit Moulin Languet, ancienne route de Villers ; avec pour objectif d'ouvrir un "Centre Eau Risque et Territoire" : **le CERT !**

Ce projet aura pour but de mettre en scène la prévention du risque inondation et la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

15 ans après sa création, la politique d'un Syndicat de Bassin Versant se décline en 3 volets : **Protection, Prévision, Prévention.**

C'est sur ce dernier point que la marge de progrès est la plus importante.

Sur un territoire pertinent, le Bassin Versant, il conviendra de concilier des intérêts différents :

Amont/Aval

Rural/Urban

Responsabilité individuelle/  
Responsabilité collective

Cela nécessite des processus de sensibilisation, de communication, de pédagogie qui seront au cœur du projet de CERT !

Bonne lecture à vous.

**Michel CORTINOVIS**

## Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec :

- Créé en 2001 suite aux inondations catastrophiques de mai 2000.
- Depuis 15 ans au service des 31 communes de son territoire : création d'ouvrages de tamponnement des eaux de pluie, concertation avec les élus et les aménageurs du territoire (urbain et agricole), sensibilisation, communication, etc.
- Depuis 4 ans, de nombreuses actions pour préserver les zones humides et la ressource en eau.



# Donnons vie aux mares !

## Des mares fragiles à valoriser

◆ Ces milieux humides sont fragiles et pourtant ils rendent de nombreux services aux habitants et à l'environnement : Réservoirs de biodiversité, amélioration du cadre de vie, protection (inondations, incendies, etc.).

## Les principes clé pour une mare en bon état

◆ Une bonne qualité de l'eau, des pentes douces, limiter la présence de canards et poissons, réduire l'ombrage sont autant d'éléments qui améliorent la qualité d'une mare.

## Le SMBVAS acteur de leur préservation

◆ Le SMBVAS a mis en place le programme « Donnons vie aux mares » depuis 2013. Une action qui se décline en 3 volets :

**Recensement et diagnostic, Restauration, Sensibilisation**

## Des mares plus vivantes

◆ L'objectif des travaux est d'aider ces mares à retrouver leur capacité à accueillir des espèces animales et végétales typiques des milieux humides.

12 mares ont été étudiées et des préconisations de travaux et d'entretien ont été proposés.

Des travaux réalisés ou programmés sur 6 communes (Hugleville en Caux, Emanville, Duclair, Goupillières, Auzouville l'Esneval et Ectot l'Auber).

2 nouvelles mares vont être créées (Villers Ecalles, Saint Paër).

## Un écosystème à (re)découvrir !

◆ L'objectif de cette action : faire connaître la richesse de ces milieux fragiles aux élus et citoyens à travers un réseau de mares exemplaires.

◆ En 2015, et en partenariat avec l'association d'éducation à l'Environnement CARDERE, 6 écoles ont pu bénéficier d'une sortie ludique et instructive autour de la mare (Ancretiéville Saint Victor, Bourdainville, Auzouville l'Esneval, Emanville, Goupillières et Duclair).

## Nouveautés 2016

La reconduction de l'ensemble des actions est prévue en 2016 mais des nouveautés permettront également de toucher plus de monde.

### Raconter les mares aux habitants !

Des réunions publiques d'information auprès des propriétaires privés des mares et des riverains sont à venir.

### Restaurer les mares privées

Des nouveaux financements de la Région vont s'ajouter aux subventions de l'Agence de l'Eau pendant 3 ans. Cette nouvelle aide va nous permettre d'agir aussi sur des mares privées.



Curage de la mare d'Hugleville en Caux

### Chiffres clés

**600** c'est le nombre de mares sur notre territoire

**12** c'est le nombre de mares communales étudiées

**6** c'est le nombre d'écoles ayant bénéficié d'une animation



Animation avec les enfants

# Catastrophes naturelles : les communes se préparent

## Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : l'outil du Maire

◆ « On n'avait jamais vu ça », « Je voulais juste sauver ma voiture »

Des phrases trop entendues lors des événements récents dans le Sud de la France qui témoignent du manque de conscience du risque de la population. Chaque commune doit être prête le jour où surviennent de graves inondations : alerte de la population, évacuations, hébergement temporaire, gestion des déchets, etc. sont autant de sujets dont un maire doit avoir prévu l'organisation.

## Le SMBVAS anime et conseille

◆ Depuis 2014, le SMBVAS a pour objectif de permettre une meilleure connaissance du risque sur le territoire par la population, et de donner aux maires des outils pour gérer au mieux la survenue d'évènements graves.

◆ Cela s'est traduit par l'appui personnalisé aux communes volontaires dans la réalisation de leurs Plans Communaux de Sauvegarde. Un important travail a été mené afin de construire un document opérationnel et pratique.

## S'exercer, c'est la clé !

◆ Afin de s'entraîner et de s'assurer de la pertinence de ces Plans lors des situations critiques, 6 communes du territoire ont participé à l'exercice départemental de Sécurité Civile en septembre 2015. Il a mis les maires et leurs élus dans la situation d'une tempête, provoquant inondations et chutes d'arbres. Nous espérons une participation encore plus importante pour l'édition 2016, prévue au mois de Juin !

### Pour connaître les risques sur votre commune :

◆ [www.prim.net](http://www.prim.net) : Ma commune face aux risques.

◆ DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de votre commune, Consultable en mairie.

### Chiffres clés

**5** c'est le nombre moyen de mois nécessaires pour qu'une commune réalise son PCS avec le SMBVAS !

**12** c'est le nombre de PCS réalisés, avec les communes, par le SMBVAS, en 18 mois !



Curage du SMBVAS

Inondation en Mai 2000



Tempête de neige

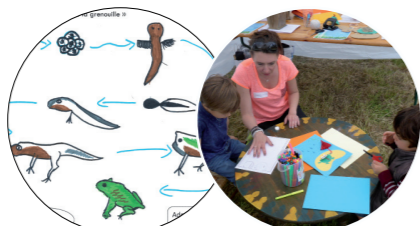


## Vos enfants à la découverte des mares

### Fête de la Nature



### Concours de dessin



### Sorties scolaires



## Paroles d'élus



◆ « Parce que le PCS est un instrument utile pour répondre le plus efficacement possible aux situations de crise, nous avons décidé d'y travailler avec l'aide du syndicat de bassin versant. Le SMBVAS nous a aidé de manière rigoureuse durant 4 mois. Sans leur aide, notre travail aurait été certainement moins efficace ». **Mme VERHALLE, Maire de Bouville.**



◆ « Lorsque cette démarche nous avait été présentée en Préfecture, cela nous faisait peur, ça n'avait pas l'air adapté pour les petites communes rurales. On a mis trois ans à essayer de le rédiger tous seuls sans réussir à le finir. Là, en trois mois il a été finalisé ». **M. HONDIER, Maire d'Emanville.**